

BIR

Délibérément vers l'avenir

C'est avec ambition que Dominique Maguin a ouvert la session de la Division Papiers récupérés qui s'est tenue vendredi dernier à Dublin dans le cadre de la session d'automne 2001 du Congrès du BIR. De l'ambition, car il a notamment estimé que les professionnels du secteur ne peuvent plus se contenter de « regarder dans le rétroviseur », tout le monde y voit la même chose et en tire des conclusions analogues.

Quand on ne regarde pas dans le rétroviseur, on regarde devant soi et en termes de gestion d'entreprises, cela se nomme de l'analyse prospective, « un exercice certes plus difficile que de tirer le bilan du passé mais ô combien plus utile pour la conduite des entreprises vers le succès ».

Pour ce faire, il est fondamental de comprendre l'importance que revêt la récupération pour l'industrie papetière et de comprendre que « sans les professionnels de la récupération, cette industrie serait aujourd'hui totalement incapable de produire et de répondre à la demande de ses propres produits ».

De cette constatation devenue évidence, Dominique Maguin a tiré une première conclusion : « nous devons connaître avec précision les évolutions probables de l'industrie papetière à travers le monde... pour être capables d'adapter nos productions aux besoins et évolutions technologiques de nos clients. Nous devons assumer le caractère incontournable de l'industrie du recyclage et nous comporter en fournisseurs responsables de l'industrie papetière internationale ».

Pour pouvoir aborder l'hémisphère de l'anticipation, Dominique Maguin relève une exigence essentielle : « le partage de

l'information et le respect mutuel ». Car si les instances professionnelles des deux bords se rencontrent régulièrement, « trop souvent la défiance l'emporte ».

Les « industriels du recyclage » par le montant des investissements qu'ils consentent, par les efforts qu'ils entreprennent pour se montrer à la hauteur des exigences des certifications internationales ISO ont démontré leur capacité à pénétrer dans l'ère de la modernité. Ce sont des entrepreneurs qui ont « compris l'importance de la globalisation des marchés et qui ont su s'y adapter ».

Il serait donc juste qu'en retour, la vision des partenaires que constituent les responsables de l'industrie papetière évolue vis-à-vis des professionnels de la récupération et du recyclage et qu'elle sorte de la perspective « ultra court terme » qui régit aujourd'hui les échanges entre les deux parties.

Au cours d'une seconde intervention qui devait conclure la présentation des rapports nationaux, une pratique qui devrait évoluer vers une présentation du marché par grandes zones géographiques mettant l'accent sur la multiplicité des échanges et leur complexité, Dominique Maguin a tenu à revenir sur les évolutions des échanges au sein de la sphère des papiers récupérés.

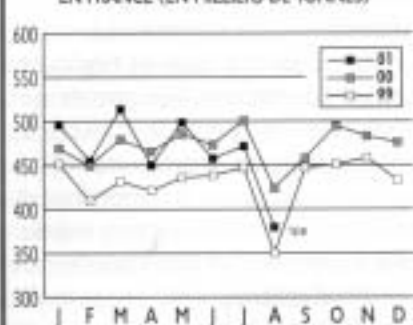
« Jusqu'à une époque récente, les flux de matières étaient globalement orientés Nord-Sud et Est-Ouest. Désormais les flux se complexifient. L'Europe est un exemple intéressant de cette évolution. Les papeteries allemandes qui bénéficient sur leur marché domestique d'un excédent de tonnage disponible s'approvisionnent désormais régulièrement sur certains marchés voisins sans intervenir sur le marché spot mais par l'intermédiaire de contrats à long terme. La France n'est pas exclue de ce nouveau type de contractualisation mis en place par certaines usines allemandes.

De nouvelles machines s'installent aujourd'hui en Belgique et en Allemagne et il est curieux de noter que ces nouvelles capacités cherchent à passer des contrats avec des fournisseurs de pays voisins de leur zone d'implantation mais néanmoins membres de l'Union Européenne pour être sûrs d'être approvisionnés.

Un autre exemple intéressant est constitué par l'Italie, pays traditionnellement importateur net. Depuis quelque temps, l'Italie a mis le pied sur le marché globalisé et exporte régulièrement vers des pays comme la Slovaquie, la Turquie, l'Inde et certains pays de l'Asie du Sud-Est. La France appartient également désormais au club des pays qui exportent à longue distance de manière récurrente. Mais la France exporte régulièrement vers l'Allemagne, ce qui doit être considéré comme une évolution considérable de la tendance inscrite depuis de nombreuses années.

La prochaine convention du BIR qui se déroulera en mai prochain à Monte-Carlo semble constituer un cadre idéal pour qu'un atelier soit organisé entre la Fédération italienne et la Fédération française sur ces questions d'évolution du commerce international des papiers récupérés. De plus, après avoir reçu de nombreux invités de qualité, représentants de l'industrie papetière, il serait sans doute judicieux de faire participer à la prochaine session « papiers récupérés » un économiste capable de situer l'importance que revêtent désormais nos activités au plan global et en mesure de nous donner un sentiment étayé sur le développement futur de nos métiers ». ●

CONSOMMATION DE PAPIERS RECYCLABLES EN FRANCE (EN MILLIERS DE TONNES)



Source : Copacel